

Réf: Dossier 291700

Avis de constitution

SOCIETE « AKO CAR »

Siège ABIDJAN COCODY-M'BADON, Lot 108, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Février 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKO CAR »

Objet : LE TRANSPORT DE PERSONNES, LE TRANSPORT DE MARCHANDISES, LA LOCATION, LA VENTE, L'IMPORT-EXPORT, LA FORMATION.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY-M'BADON, Lot 108, Ilot 11

Dirigeant(s) M AKO GASTON GANGAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01981 du 29/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11924/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

